

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 octobre 2025,

### Vols de pièces automobiles : Mobilians appelle à exiger la traçabilité

Le **Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)** a publié le **10 juillet 2025** son bilan annuel *Insécurité et délinquance 2024*. Celui-ci relève **96 100 vols d'accessoires sur véhicules enregistrés en 2024**, soit une hausse de **+4 % par rapport à 2023**. Ces infractions constituent une part importante des atteintes aux biens et leur **taux d'élucidation demeure inférieur à 7 % un an après les faits** (SSMSI – Bilan annuel 2024).

Ces données, largement reprises dans la presse, confirment une criminalité désormais estimée à **un vol toutes les trois minutes**. Les pièces les plus ciblées sont celles à forte valeur marchande ou faciles à écouler : projecteurs, jantes et roues, pots catalytiques, composants électroniques ou encore éléments de carrosserie. Leur revente s'effectue en grande partie *via* des **plateformes de commerce en ligne, devenues un vecteur majeur d'écoulement de pièces d'origine douteuse**.

Depuis plusieurs années, **Mobilians a alerté à de multiples reprises les pouvoirs publics** sur cette situation. Ces démarches ont conduit à **la suppression d'un certain nombre d'annonces de vente de PIEC** (pièces issues de l'économie circulaire), mises en ligne en dehors du cadre réglementaire. Le problème persiste néanmoins : des annonces continuent de circuler, alimentant le **marché parallèle** et fragilisant la confiance des automobilistes.

Face à cela, il est essentiel de rappeler que le **réemploi et le remanufacturing reposent sur des pratiques sérieuses et encadrées**. Les centres agréés de traitement des Véhicules Hors d'Usage (VHU) comme les ateliers de remanufacturing appliquent un **cahier des charges strict** : assurer la traçabilité complète des pièces, contrôler leur qualité et offrir une garantie adaptée. De nombreux acteurs vont plus loin encore en s'engageant dans des démarches de certification, comme la certification **QUALICERT**. En outre, les **taux de retour extrêmement faibles démontrent la fiabilité des pièces de réemploi et de remanufacturing**, en contraste avec les incertitudes du marché parallèle.

La filière légale du réemploi dispose, pour chaque véhicule traité, **d'éléments de traçabilité officiels** tels que le numéro VIN du véhicule donneur et le certificat de destruction administrative. Ces informations, enregistrées par les centres VHU agréés, garantissent l'origine des pièces et peuvent être utilisées par les professionnels pour en attester la conformité.

De plus, le **décret n° 2016-703 du 30 mai 2016** a défini les PIEC, qui regroupent les composants commercialisés par les centres VHU agréés après préparation en vue de leur réutilisation, ainsi que les pièces remises en état conformément aux spécifications du fabricant, vendues sous la mention « échange standard ». Dans le même esprit, l'**ADEME** rappelle que le **remanufacturing** est un processus industriel rigoureux et standardisé qui permet de remettre une pièce usagée dans un état de performance équivalent, voire supérieur, à celui d'origine.

« Les chiffres publiés par le SSMSI mettent en évidence la progression des vols de pièces automobiles. Dans ce contexte, **la traçabilité apparaît plus que jamais comme un levier indispensable** : elle garantit la sécurité des automobilistes, soutient les professionnels et contribue à assécher les circuits illégaux », déclare **Julien Dubois**, Président de la branche Remanufacturing de Mobilians.

Mobilians souligne que cette exigence doit également concerner les **plateformes de vente en ligne**, et réaffirme sa volonté de **coopérer avec les pouvoirs publics** pour endiguer la diffusion d'annonces illégales qui alimentent le marché parallèle.

## À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité responsable, en lien avec toutes les parties prenantes.